



8 et 13 juin 2019

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

La mémoire est un ciment pour notre Nation. Elle nous unit et nous rassemble. Elle lie les générations.

Dans cette mémoire nationale, il n'y a pas de « guerre oubliée ». Ainsi, aujourd'hui, la France s'incline avec respect devant les anciens combattants d'Indochine. La Nation rend hommage à ceux qui ont versé leur sang pour la France en Indochine. Des combats de 1940 et de 1945 contre les troupes japonaises jusqu'à la dissolution en 1956 du « corps expéditionnaire français en Extrême-Orient », ils ont combattu vaillamment pour notre pays.

Le 8 juin, la France, par la voix du chef du Gouvernement, leur a rendu un large hommage dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides. Le Premier ministre a affirmé une nouvelle fois la reconnaissance de la Nation aux morts pour la France et à tous les combattants des guerres en Indochine.

Très loin de la métropole, parfois dans l'indifférence ou dans l'incompréhension, près de 110 000 soldats de l'ex-Union française sont tombés en Indochine et près de 80 000 ont été blessés. Des dizaines de milliers d'hommes ont subi une éprouvante et meurtrière captivité.

Dans cette histoire douloureuse, face à un adversaire résolu, marins, aviateurs et troupes au sol ont rempli leur devoir. Nos soldats ont porté nos couleurs dans des conditions difficiles et dans des combats marqués par l'âpreté d'une guerre de décolonisation.

Il y a 65 ans, les accords de Genève marquaient la fin de la guerre d'Indochine. Le temps n'efface pas la valeur et la dignité des braves. Aujourd'hui, dans tous les départements, les soldats d'Indochine occupent leur place dans l'Histoire de France aux côtés de toutes les générations du feu.

Ils resteront dans nos mémoires.

Ce travail de mémoire est un socle sur lequel la France et le Vietnam construisent la paix d'aujourd'hui et approfondissent leurs relations.